

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° n° 284 expulsant certains individus du territoire

n° 284

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
9 mars 1949

Numéro JO
n° 3 du 31/03/1949

Date du numéro
31 mars 1949

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, Vu l'ordonnance organique du 15 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vu le décret du 2 février 1935 fixant les conditions d'admission et de séjour des Français et étrangers à la (Côte française des Somalis, promulgué par arrêté du 9 avril 1955 et les textes qui l'ont modifié

Sur proposition du chef du service de la sûreté,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1

— Sont expulsées du territoire de la Côte française des Somalis et dépendances les personnes dont les noms suivent condamnées à diverses peines d'emprisonnement pour vol, entrée clandestine sur le territoire : (jsman Raçueh, Gadabourcy rer Ahmed, né à Borama vers 1958, fils de Ragueh Ali et de Fatma Wabeéri: Indadeck Aden, Somalie Aberjalo nour, née à Berbéra vers 1924 fille de Aden Hassan et de Fatma Herssi: Ahmed Youssouf, Gadabourev Baabar Abdallah, né à Lokayeh vers 1956, fils de Youssouf Atteveh et de Aïcha Guelleh; Ahmed Osman. Abéraoual Diibril Abokor, né à Hargrissa vers 1928, fils de Oslvan Îltireh et Allouoh Allen; Mohamed Abdillahi, Gadabourcy Baabar Moussa, né à Zeila vers 1953, fils de Abdillahi Ali et de Mariame Kaim'; Equeh Mahamoud, Aberjalo Moussa Abokor, né à Djijiga vers 1918, fils de Mahamoud Abdi et de Awedo Abdilleh ; Ahmed Elmi, Abéraoual Isséssa, né à Hargeïssa vers 1929, fils de Elmi Mahamoud et de Aïcha Abaneh; Abdillami Samatar, Abéraoual Aderaman Saad, né à Hargeïssa vers 1904 fils de Samatar Dirieh et de Fatma Odevfe; Mahamoud Mohamed, Issaack Aberjalo ne à Berbera vers 1922, fils de Mohamed Lonkal et de Alima Abdi; Iloussein Auwaleh. Abéraoual Issa Moussa, né à Berbéra vers 1950, fils de Awaleh Farah et de Sédioh Saïd; Ali Ahmed, Arabe Yémen, né à Assab vers 1927, fils de Ahmed Mohamed Saïd et de Assouk:4 Bint Al); Ali Mohamed, Arabe Cheik., né à Cheik Saïd vers IS, fils de Mohamed Ahmed et de Aïcha Bint Aouad: Abdou Saïd, Arabe Yémen, né à Moukala vers 1918, fils de Saïd Farah et de Moukbola Bint Moukbel: Youssouf Hassan, Abervonnis Ali Saïd, à Bourao vers 19253. fils de Hassan Warasama et de Aïcha Ali. Art. 2 — Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Le GouverneurP.-H. SIRIEX.